

SÉCURISER SON COMMERCE

Les vols qualifiés et les introductions par effraction sont les deux délits les plus souvent rapportés à la police par les commerçants. Une fois de plus, ces gestes peuvent être évités par l'adoption de certaines habitudes à l'ajout de quelques équipements dans votre commerce.

Prévenir les vols qualifiés

Logiquement, un malfaiteur songera à votre commerce pour un vol qualifié s'il a l'impression ou s'il a constaté qu'une somme d'argent considérable s'y trouve et qu'il serait relativement aisé de vous la prendre. Ainsi :

- Évitez de conserver d'importantes sommes d'argent dans votre tiroir-caisse, conservez-y plutôt le minimum d'argent dont vous avez besoin.
- Procurez-vous un coffre-fort que vous placerez dans un endroit sûr de votre commerce et dans lequel vous pourrez déposer régulièrement l'argent excédant de votre tiroir-caisse.
- Limitez à 1 ou 2 le nombre de personnes pouvant avoir accès à ce coffre-fort.
- Placez-vous à l'abri des regards lorsque vous comptez l'argent du tiroir-caisse.
- Prenez l'habitude de vous rendre à la banque pour vos dépôts dans la journée et non en fin de soirée.
- Variez les moments où vous faites vos dépôts à la banque de façon à ce que des individus mal intentionnés ne puissent savoir à l'avance à quel moment vous sortirez de votre commerce avec l'argent de votre dépôt.
- Dans la mesure du possible, n'allez pas faire les dépôts seul, mais allez-y accompagné d'une autre personne.
- Évitez de laisser l'argent du dépôt sans surveillance dans votre commerce ou votre véhicule.
- Évitez d'ouvrir les portes de votre commerce à des étrangers après les heures d'ouverture.

Prévenir les introductions par effraction

- Maintenez un éclairage à l'intérieur et sur tous les accès de votre commerce même après les heures d'ouverture.
- Assurez-vous que le terrain sur lequel se trouve votre commerce soit bien éclairé.
- Assurez-vous que toutes les portes de votre commerce soient munies d'une serrure de bonne qualité.

- Évitez de placer des objets de grande valeur dans les vitrines.
- Dégagez les vitrines du commerce de manière à ce que l'on voit bien ce qui se passe à l'intérieur du commerce.
- Munissez-vous d'un système d'alarme et d'un détecteur de mouvement reliés à une centrale.